

Dossier

• La rentrée 2004/2005 — pages 1 à 2

Divonne, la vie

• Chloration de l'eau — page 3
• « Théâtre de Divonne » — pages 7 à 8

Divonne, la ville

• Le nouveau logo — pages 4 à 5
• Effectifs municipaux — page 5
• Expression politique — page 6

je vis à divonne

la lettre d'informations municipales

les bains



Édito



Par cet éditorial, je souhaiterais remercier celles et ceux qui ont contribué à la réussite de cette rentrée scolaire. Pour les parents d'élèves, il est bien naturel que les enfants soient accueillis dans de bonnes conditions dans chacune de nos écoles. En revanche, savent-ils le travail gigantesque qui est accompli, à la fois, par l'Éducation Nationale, mais aussi par les services de la municipalité et par les élus pour que tout se passe dans les meilleures conditions ?

C'est dès le mois de février que l'Éducation Nationale, au vu des analyses sur l'évolution de la population d'une commune, prévoit la nomination des instituteurs. Au mois de mai, le service scolaire de la commune, sous l'autorité de l'adjointe en charge des affaires scolaires, prépare les inscriptions, consulte les représentants des parents et les instituteurs pour connaître les travaux qui devront être effectués au cours de l'été dans chacune de nos écoles, reçoit et écoute les parents qui demandent une dérogation pour inscrire un enfant dans telle ou telle école de leur choix.

Dès la fermeture estivale des écoles, au mois de juillet, les entreprises et les services techniques déploient, souvent dans l'urgence, d'importants efforts pour que les travaux soient réalisés dans les meilleurs délais. Enfin, le jour de la rentrée, tout le monde est sur le pont pour veiller à ce que tout se passe bien et, le cas échéant, corriger les imperfections qui se feraient jour.

En ce mois d'octobre 2004, on peut dire que cette année la rentrée fut excellente. Cela n'est pas si facile et il faut savoir en remercier toutes celles et tous ceux qui ont participé à ce succès.

Etienne BLANC, Député-Maire de Divonne-les-Bains

Inclus dans ce numéro :
le plan de ville
et
la présentation du nouveau logo

La rentrée 2004/2005

effectifs et nouveau règlement du restaurant scolaire

DOSSIER une rentrée réussie !

Un peu plus d'un mois après la rentrée, nous pouvons le dire sans avoir à rougir, l'année scolaire a débuté dans de bonnes conditions et aucun souci d'effectif ou de travaux n'est venu entamer la bonne humeur des parents et des enseignants. Lors de leur tournée des écoles (Collège, Villard, Arbère et Vésenex), le jeudi 2 septembre dernier, le Maire et les adjointes en charge des affaires scolaires et des affaires sociales ont pu constater les changements intervenus au cours

de l'été dans de nombreuses classes : travaux des sols, peintures ou menus travaux, équipements informatiques...

Également au programme : discussion avec les enfants, les enseignants et les parents d'élèves. Ces derniers ont apporté une note essentielle de bonne humeur et de convivialité dans chaque école par l'organisation de petits pots d'accueil. Qu'ils soient remerciés pour cette initiative !





Portage des repas à domicile

Le Centre Communal d'Actions Sociales vous propose la livraison de repas à domicile du lundi au vendredi. Les repas sont livrés dans une valisette isotherme. Les produits cuisinés sont servis en barquette alimentaire et confectionnés par le service restauration de l'hôpital de Gex.

Menu type : entrée, légumes ou féculents, viande ou poisson, fromage, dessert, potage, yaourt, fruit et un petit pain frais.

Pour de plus amples informations, veuillez contacter le C.C.A.S. au 04 50 20 47 60.

La 3^{ème} édition de la semaine bleue aura lieu du 18 au 22 octobre 2004

Le CLIC organise cette année une série d'animations à destination des seniors sur le thème national « ET SI ON PARLAIT DES VIEUX... » Au programme : conférences, révision du code de la route, visites culturelles, initiation à l'aquagym ou à la self-défense, etc... À Divonne-les-Bains les activités prévues sont les suivantes :

Lundi 18 octobre à 14h30 : visite guidée du vieux Divonne.

Mardi 19 octobre, dès 10h : stand Andy Confort (monte escalier, siège de bain, produit anti-glisse...),

dès 14h à la salle des fêtes : exposition d'activités réalisées en maison de retraite, stand de produits de beauté RIVADIS, stand de prévention des accidents domestiques.



Judi 21 octobre à 15h30 : séance d'aquagym aux Thermes, possibilité d'utiliser les installations à partir de 13h30.

Pour connaître l'ensemble du programme de la semaine bleue et les activités qui se déroulent dans les autres communes,

le CLIC est à votre disposition au 04 50 41 04 04 ou par courriel à clic@cc-pays-de-gex.fr

Eclat : rentrée 2004

ECLAT, association des personnes handicapées du Pays de Gex, redémarre ses activités dans le cadre des loisirs au 70 rue de Meyrin à Ferney-Voltaire. En effet, les locaux mis à disposition par la commune de Prévessin-Moëns sont actuellement en travaux et c'est avec la plus grande joie que nous espérons pouvoir nous y réinstaller dans le courant de l'année 2005.

Sont proposées des activités diversifiées : sportives, culturelles et ludiques.

Dans le cadre du CLSH, sont accueillis les enfants de 5 à 16 ans, qu'ils soient ou non porteurs de handicap.

Le club ados-adultes reçoit les jeunes adultes et adolescents tous les samedis après-midi et propose un camp d'hiver (ski et activités de neige) ainsi qu'un séjour d'été de deux semaines (en août).

Un groupe de rencontre s'est récemment constitué pour les personnes plus matures atteintes de pathologies invalidantes. Il s'agit d'un groupe très chaleureux, convivial et dynamique qui se réunit les mardis et les jeudis après-midi.

L'équipe d'Eclat se tient à votre disposition pour toute information complémentaire et sera heureuse de vous renseigner au 04-50-42-28-05 ou au 04-50-40-88-45.

une rentrée réussie !



[suite]



La rentrée est traditionnellement l'occasion de faire un état des lieux des effectifs. Voilà les observations qui peuvent être faites au 27 septembre 2004 :

► 730 enfants au total fréquentent nos écoles, dont 42 nouveaux inscrits,

► 16 enfants viennent de communes extérieures en dérogation (dont 5 de Vesancy),

► 21 enfants, qui ne sont plus en dérogation, viennent de Grilly,

► 32 enfants de primaire et maternelle de Divonne fréquentent l'école de Jeanne d'Arc à Gex,

► Tous les postes d'enseignants étaient pourvus à la rentrée.

Les effectifs au 27 septembre 2004

	2003	2004	Evolution	Moyenne d'enfants par classe
École Arbère (9 classes)	223	231	+ 8	25.66
École primaire du centre (9 classes)	215	230	+ 15	25.55
Maternelle centre (6 classes)	162	177	+ 15	29.5
École de Villard (2 classes)	47	46	-1	23
École de Vésenex (2 classes)	41	46	+ 5	23
TOTAL	688	730	+ 42	

restaurant scolaire : un nouveau règlement

Vous le savez certainement, le nombre d'enfants fréquentant le restaurant progresse parallèlement aux effectifs scolaires. Aussi la commission municipale s'est penchée sur les difficultés engendrées par l'augmentation du nombre d'enfants (cf. tableau des effectifs), tenant compte des paramètres de sécurité dans les transports, de temps de passage au self pour les primaires

et les collégiens, de fatigue et d'énervernement pour les maternelles.

Afin de continuer à rendre un service de qualité aux familles, il a été décidé de déterminer des priorités à l'inscription. Sont donc maintenant prioritaires quel que soit leur âge :

► les enfants dont les deux parents travaillent ou sont à la recherche d'un emploi,

► les enfants issus de familles monoparentales.

Conscient du rôle de sociabilisation que peut jouer le fait de manger en collectivité, tous les enfants de plus de 4 ans auront la possibilité, une fois par semaine, de prendre leur déjeuner au restaurant scolaire.

Rappelons qu'un nouveau réfectoire est en cours de construction sur le secteur du Centre. Cette nouvelle structure permettra aux enfants du centre-ville de manger sur place mettant fin au transport quotidien de plus d'une centaine d'enfants vers le collège.



Comédie Musicale « Cartes postales du XX^{ème} siècle »

L'association ARPADI de Divonne-les-Bains (arts et patrimoine divonnais) créé pour la saison culturelle 2005 une comédie musicale. Ce spectacle intitulé « Cartes postales » est une rétrospective des événements français les plus connus ou les plus médiatisés du XX^{ème} siècle.

Il se compose de 10 tableaux, illustrés de chants, de danses et de mimes scéniques. À cette occasion, deux chœurs se sont créés sur Divonne, réunissant des habitants du Pays de Gex : un chœur d'adultes comprenant 55 choristes et un chœur d'enfants constitué de 22 chanteurs. 15 musiciens professionnels ou semi-professionnels se joignent au projet pour accompagner musicalement le programme.

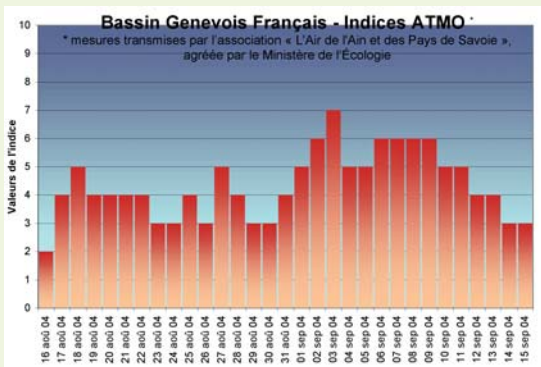
De très belles voix ont été recrutées pour l'occasion. Chaque décennie se fait le témoin d'un artiste, en illustrant une œuvre d'art (peinture ou sculpture)... Émotions assurées !

Les premières représentations sont prévues à Divonne-les-Bains les 4, 5 et 6 février 2005 et la tournée s'installera à Saint-Genis-Pouilly les 19 et 20 mars 2005.

Pour participer à la comédie musicale, en tant qu'artiste, bénévole ou figurant, à ce jour, précisons qu'il manque des jeunes hommes de plus de 13-15 ans... **n'hésitez pas à prendre contact avec l'association au 06 30 59 90 10.**

Pour les cours de musique 2004-2005, l'association se tient à votre disposition au 06 88 96 78 31.

Indices atmosphériques du 15 août au 15 septembre



Une rentrée culturelle très « show »

Dans une salle quasi complète et dans une ambiance survoltée, les « ladies night » ont déchaîné les hurlements et les rires pendant plus de 2 heures le 4 septembre dernier au Théâtre du Domaine. Le public, très féminin ce soir-là, a pris plaisir à revivre le film « The Full Monty » ou l'histoire de ces chômeurs qui s'en sortent en montant un spectacle de strip-tease. De la bonne humeur, de l'humour et de bons acteurs... Tous les ingrédients étaient réunis pour passer une excellente soirée.



chloration de l'eau sur les services de divonne

Depuis quelques temps, vous êtes quelques-uns à nous interroger sur le goût chloré qu'a l'eau potable à votre robinet. Nous avons interrogé la Communauté de Communes en charge de ces questions et voilà ce que nous sommes en mesure d'avancer comme explications.

Divonne est aujourd'hui alimentée par deux réseaux (cf. encadré) et différentes raisons ont poussé les gestionnaires à mettre en place des unités de chloration gazeuse aux différents réservoirs. De plus, l'application des dispositions des différents plans vigipirate nous met en obligation d'avoir 0,1 mg de chlore par litre d'eau en tout point du réseau.

La longueur des réseaux de distribution, à plus forte raison lors de l'alimentation du réservoir des Cerisiers, nécessite de sur-chlorer au départ du réservoir afin de satisfaire aux 0,1 mg/l.

Il est évident que des abonnés situés au plus près des réservoirs subissent les désagréments dus

à un fort dégagement d'odeur. Pour pallier à cela, plusieurs solutions sont envisagées :

► La mise en place d'unité de traitement aux ultra-violets. Cette solution très onéreuse ne semblerait pas, aujourd'hui, apporter les conditions de sécurité maximale.

► L'installation d'une unité de traitement au bioxyde de chlore. Cette solution aurait le mérite de bien traiter les bactéries et virus mais représente des coûts d'investissements prohibitifs.

À plus long terme, il est indispensable de repenser ces désagréments dans une vision plus globale du traitement de l'eau à Divonne, dès lors que l'alimentation se ferait principalement depuis le Syndicat Intercommunal des Eaux du Cercle de Coppet (SIDAC), en Suisse. Dès que des éléments fiables nous seront communiqués sur le sujet, nous reviendrons vers vous, probablement dans le « je vis à Divonne » du mois de février ou mars 2005.

Les 2 réseaux d'alimentation de Divonne-les-Bains :

1- Le réseau haut service qui dessert le centre aggloméré est alimenté par les sources des Cerisiers, hors période d'étiage*.

2- Le réseau bas service est alimenté, hors période d'étiage, par le réseau haut service. Ce réseau bas-service est desservi par les réservoirs des Cerisiers, du Poudex (alimenté par les sources de Nuchon et d'Entredigues) et du chemin des Dames. En période d'étiage, il est soutenu par le pompage de la Mélie.

Les origines karstiques de ces 3 sources (Cerisiers, Nuchon et Entredigues) font qu'elles sont sujettes à pollution et notamment aux variations saisonnières.

La Mélie, d'origine karstique beaucoup plus éloignée, subit de très fortes variations de turbidité lors d'évènements pluvieux. Cette constatation a été mesurée par la mise en place d'un enregistrement en continu de la turbidité.

*Étiage : niveau moyen le plus bas du cours d'eau

• Etat civil

Naissances • Charlotte Favre,
le 03/03/2004
à Genève (Suisse)

• Aurélie Bayet,
le 08/09/2004
à Annemasse (74)

Décès • Zofia Syczyglowski née Zielinska,
97 ans, le 10/09/2004
à Gex

Mariages • Philippe Chelot
et Carmela Amalfi,
le 10/09/2004

• Philippe Florquin
et Catherine Blampain,
le 25/09/2004

Erratum En septembre, il fallait lire dans la rubrique « Mariages » :

• Eric Moiroud
et Sandrine Barré,
le 21/08/2004

• David Buisse
et Nathalie Trentini,
le 17/07/2004

Le nouveau logo de la ville : divonne change de peau

Cet été, vous avez pu voir le nouveau logo de Divonne-les-Bains sur les plans de ville et les disques de stationnement. Après une phase de test (3 mois), pendant laquelle nous avons écouté les remarques, globalement positives de nos partenaires, nous travaillons aujourd'hui sur la charte graphique qui visera à organiser l'utilisation du logo par les différents acteurs et les services municipaux. Elle sera prochainement présentée en Conseil Municipal et par voie de presse.

Après maintenant plus d'une année de réflexion et de discussion, revenons avec le 1^{er} adjoint sur cette création dont le coût global, étalé sur 2 ans (budgets 2002 et 2003) est de 10 270 euros HT pour la conception du logo (3 281 €), la définition d'une charte graphique (6 989 €) incluant les supports papier, la signalétique (vêtements, véhicules...) et les objets promotionnels de la ville.



Interview de Pierre Jobard, 1^{er} adjoint

Je vis à Divonne : Pourquoi avoir décidé de changer le logo de la ville ?

C'est une décision qui s'est imposée à nous assez naturellement. Nous avons eu des discussions nourries au sein de l'exécutif et quand nous avons soumis l'idée à nos partenaires, la réponse a été oui, sans équivoque.

Depuis 13 ans, nous remodelons la ville selon une vision stratégique pour les Divonnais d'aujourd'hui et de demain. Le logo est un élément de cette stratégie, il en est le reflet et il devenait important de le faire coïncider avec le développement de Divonne.

De surcroît, l'ancien logo existe depuis 10 ans (février 1994). Son image devenait vieillissante et ne correspondait plus ni au mode de vie des Divonnais d'aujourd'hui, ni à la stratégie poursuivie par la commune en matière économique, touristique, urbanistique et environnementale (projets d'aménagement autour du lac, création de lits, accueil d'entreprises, séminaires, événements, embouteillage de l'eau, accueil d'organismes internationaux...), ni au positionnement naturel de Divonne en tant que ville d'eaux internationales. Nous avons

également cherché, après étude des logos de la concurrence, à ce que ce nouveau logo s'inscrive dans la durée.

JvD : Pour vous, quelle image doit véhiculer le logo de la ville ?

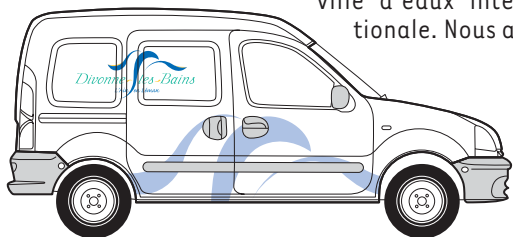
Le logo doit chercher à valoriser les atouts existants (bien-être, tranquillité, art de vivre), les savoir-faire, ainsi que le positionnement naturel que Divonne a développé, principalement ces dernières années, autour de l'eau et de l'international :

► **L'eau** car Divonne a une culture thermale et fait partie d'un environnement où l'eau, par l'intermédiaire du lac, joue un rôle de détente ;

► **L'international** car des dizaines de nationalités coexistent à Divonne, en raison de la proximité de Genève et de ses nombreux organismes internationaux.

JvD : Que représente le nouveau logo ?

Plusieurs pistes ont été fouillées avant d'arriver à ce logo, dont celles basées sur l'eau : l'onde, le reflet, le tourbillon, le jaillissement des eaux, la goutte d'eau, la perle, le lac ou celles basées sur le thème environnemental.



ville de partage

— divonne partenaire d'handicap international

Le recyclage au service de l'action humanitaire et écologique.

Si vous ne savez pas quoi faire de vos cartouches d'impressions vides ou de vos anciens téléphones portables, sachez qu'il est possible de les recycler en permettant ainsi à Handicap International de poursuivre son action en faveur des personnes handicapées pour leur permettre de retrouver leur place dans la société. Ce réflexe écologique favorise également la protection de l'environnement. Cette année, ce sont plus de 3,5 millions de cartouches d'encre qui ont été recyclées, soit 300 tonnes de plastique, et remises sur le marché (marque Ink Again), générant ainsi des fonds pour les œuvres caritatives. La société qui effectue ce travail depuis 10 ans a reçu le 21 avril 2004 le Prix Royal d'Entreprise, décerné par la Reine d'Angleterre.

Vous aussi, participez à cette action et venez chercher des sacs de recyclage pré-timbrés à l'accueil de la Mairie. Toutes les cartouches des marques Canon, Lexmark et HP sont recevables ainsi que toutes les marques et modèles de téléphones portables.

D'autres renseignements au 00 800 98 97 96 95
ou courriel francebags@inkjetbags.com



La sensibilisation aux victimes des mines et sous-munitions

Chaque année, Divonne-les-Bains soutient Handicap International dans son action de sensibilisation. Vous avez certainement remarqué les messages diffusés aux abribus de la commune pour exiger l'interdiction des sous-munitions. Les sous-munitions sont de mini-bombes larguées par milliers pendant les combats. 5 à 30 % d'entre elles n'explosent pas à l'impact. Comme les mines antipersonnel, elles sont alors susceptibles d'exploser au moindre contact ; elles mutilent, brûlent grièvement ou tuent, faisant des milliers de victimes civiles.

Sous-munitions et mines antipersonnel sont des armes, bafouant les règles du droit international humanitaire qui impose aux belligérants de faire la distinction entre civils et militaires en toute circonstance. Pourtant, alors que les mines sont interdites par les 3/4 des États, les armes à sous-munitions sont considérées par les militaires et les gouvernements comme tout à fait légales, leur utilisation n'est pas limitée.

— social

Message aux associations

Vous avez la possibilité d'insérer une dizaine de lignes pour annoncer des événements, des rendez-vous ou toutes autres informations utiles à l'ensemble de la population divonnaise, au sein de notre lettre et magazine municipal (dans la mesure de la place disponible). Nous vous remercions de nous faire parvenir avant le 20 de chaque mois vos textes sur support disquette (type Word) ou directement à l'adresse suivante :

communication@divonne.fr

Merci d'avance

ville à dimension internationale



— sport

Divonne accueille les Champions d'Europe de Basket !



Quelques mois après avoir accueilli les cadets (moins de 15 ans) de l'équipe de France de Basket en stage de préparation, Divonne se félicite de leur victoire au Championnat d'Europe cadets 2004, acquise de haute lutte. Les bleus ont remporté ce titre historique après huit matchs difficiles, pour la première fois après 17 participations à cette compétition.

Lucien Legrand, l'entraîneur de l'équipe depuis 1988 commente ce succès « Nous avons fait une bonne préparation avec tout mon staff et les garçons ont vraiment adhéré. Ils ont su faire des sacrifices pour atteindre un niveau physique exceptionnel. »

ville en direct

L'IEP de Lyon à Divonne

Depuis maintenant 3 ans, la Mairie accueille les 11 et 12 octobre, pour son séminaire de rentrée, le D.E.S.S. de l'Institut d'Études Politiques de Lyon : « Management du secteur public : Collectivités et partenaires. » Pendant deux jours, trente étudiants découvrent notre cité thermale et se familiarisent à différents sujets auxquels ils seront confrontés au cours de leur vie professionnelle. Au programme de ces journées, la politique touristique et les relations avec la commune, le rôle de la perception auprès des collectivités locales, les relations entre le Domaine de Divonne et la commune, le développement économique à l'échelle d'un territoire, la démarche SCOT et les relations intercommunalité-communes.



La dernière après-midi, Alain GIROD, Directeur adjoint de l'Office de Tourisme leur racontera les légendes et l'histoire de la cité thermale au travers de la visite des sources et des parcs de Divonne.

Si vous souhaitez rencontrer les responsables de cette formation et avoir quelques informations sur l'IEP de Lyon, profitez de l'occasion.

Contact : Laurent Védie, service communication au 04 50 20 47 05.



Finalement, nous avons souhaité garder le principe d'une signature composée de plusieurs éléments indissociables les uns des autres :

- ▶ Les 3 formes arrondies suggèrent aussi bien la nature de façon directe (onde et jaillissement d'eau) que suggérée (Alpes, Jura et lac),
- ▶ « Divonne-les-Bains », le nom de la ville, figure en toutes lettres et sur une seule ligne,
- ▶ Les 2 formes lovées contre les précédentes dans les creux orientés vers le haut et les tirets joignant les différents mots composant ce nom apportent une touche dorée à l'image de la ville,
- ▶ L'accroche « L'Ain en Léman » permet de situer géographiquement Divonne-les-Bains et de dépasser les frontières du Pays de Gex. C'est la contraction de l'ancienne appellation « L'Ain, département français de Léman ».

Divonne-les-Bains puise son identité en tant que ville internationale, ville de montagne et ville d'eaux dans un environnement géographique exceptionnel au sein du Parc Naturel Régional du Haut-Jura. Le logo, signature distinguée et légère, inspiré par l'élan des montagnes alentour, et l'eau qui jaillit et s'écoule, tend à symboliser cela et traduit un mouvement spontané et naturel vers l'avenir. Il exprime également, par sa vivacité, sa générosité et son aspect zen, le renouveau de Divonne et son ambition à être ville de loisirs.

Je pense que c'est actuellement la meilleure image que l'on peut donner de notre ville et il me semble que ce logo reflète parfaitement l'ambition à venir de Divonne-les-Bains. Je souhaite vivement que tous les Divonnais se l'approprient et diffusent cette image de leur ville.

une légère augmentation des effectifs au plus près des besoins des divonnais

Entre 1999 et 2003, les effectifs de la commune sont passés de 93 à 101 agents, soit une évolution de 2 personnes par an.

Cette évolution a plusieurs explications :

- ▶ Le passage aux 35 h hebdomadaires, le 1^{er} janvier 2002, a entraîné automatiquement plusieurs recrutements bien que la commune ait veillé à ce que leur nombre soit limité et justifié par des nécessités de service.
- ▶ La mise en place d'une équipe de nuit à la Police Municipale, la redéfinition de ses missions ainsi que le renforcement des effectifs en période estivale (3 agents sur 6 mois).
- ▶ L'augmentation de la population et du nombre d'enfants scolarisés a entraîné l'embauche de personnels ATSEM en maternelle.
- ▶ La commune s'est doté d'un service propreté (camionnette mobile) plus actif les fins de semaine et le week-end avec l'embauche d'un agent d'entretien.

▶ La création de nouveaux équipements (complexe sportif et nouveau stade) a entraîné la création de plusieurs postes pour l'entretien et le bon fonctionnement de ces derniers.

▶ La mise en révision du Plan d'Occupation des Sols (POS), dénommé aujourd'hui Plan Local d'Urbanisme (PLU), s'est accompagnée du recrutement d'un chargé de mission.

▶ Pour le bon entretien du parc informatique, la commune a préféré mettre fin à sa collaboration avec un prestataire externe pour la confier à un informaticien communal qui est également l'interlocuteur multimédia de toutes les écoles et collèges, à l'heure où les nouvelles technologies de l'information (TIC) font leur entrée dans le programme scolaire de nos enfants.

Notons qu'en parallèle, plusieurs postes ont été supprimés : l'aide garagiste, la directrice de Cabinet du Maire et les deux gardiens de la salle des fêtes.

L'inauguration

du « chemin des planètes »

Le samedi 25 septembre, le Maire a inauguré le « Chemin des Planètes », imaginé par les responsables du club Astronomique M 51, le long du lac en bordure de l'Hippodrome. Une trentaine de personnes : adhérents du club et habitants sont venus découvrir les planètes en bronze et le symbole de leur appellation romaine qui, posées sur des pierres de taille du Jura, composent le « Chemin des Planètes ». Mis en place dans un but didactique, ce parcours vise à nous faire connaître le système solaire composé du Soleil et de ses 9 planètes (de la plus proche à la plus lointaine) : Mercure, Vénus, la Terre, Mars, Jupiter, Saturne, Uranus, Neptune et Pluton. Les dimensions des planètes et les distances qui les séparent ont été conçues à une échelle compatible avec la réalité. En effet, chaque fois que vous avancez d'1 m sur le chemin, vous parcourez en fait 10 millions de km dans l'espace !

L'an prochain, un cadran solaire ainsi qu'un panneau explicatif seront installés pour finaliser l'installation et la rendre encore plus pédagogique.

Ce chemin vient compléter l'offre d'animation déjà présente à proximité du lac. Il illustre parfaitement la vision stratégique de la municipalité à propos de cet espace, qui serait à terme entièrement dédié à l'animation et aux loisirs des familles et des touristes.

Prenez le temps d'aller y flâner... l'infiniment grand de l'espace est à portée de main !



expression politique

Les élus d'opposition informent les Divonnais qu'ils envisagent de suspendre leurs contributions au bulletin « Je vis à Divonne » pour les raisons suivantes :

- nous considérons que ce bulletin n'est pas un bulletin d'information mais de propagande au bénéfice du Maire et de sa majorité ; du reste le fait que le bureau du chargé de communication soit situé à côté de celui du maire montre assez le désir d'asservir la communication à son profit ;
- nous protestons contre le fait que nos articles soient toujours réduits à la portion congrue (moins de 4 % de la surface du bulletin), difficilement identifiables, très mal mis en valeur, placés dans un « coin » du journal, sur un fond coloré tristement...
- nous refusons que notre participation puisse être considérée comme une caution donnée à la dilapidation des fonds de la commune au bénéfice de sociétés extérieures au Pays de Gex, en particulier la société X'PRIME créée et dirigée par une ancienne conseillère régionale proche d'E. BLANC, dont le mari, candidat en 2001 sur la liste du Maire actuel, a été pendant près de deux ans salarié de la commune en tant que chargé de la communication.

Nous reprendrons notre participation dès que nous aurons reçu les assurances suivantes :

- que les entreprises locales soient consultées pour la réalisation d'un véritable bulletin d'information ;
- que le coût de ce bulletin devienne comparable à celui des autres communes gessiennes ;
- que la communication ne soit plus la chasse gardée du Maire ; il faut entre autres créer une commission communication au sein de laquelle l'opposition sera représentée ;
- que les 7 élus d'opposition, qui forment 24 % du conseil, mais qui, en 2001, représentaient déjà 49 % des électeurs, disposent d'une place raisonnable plus en rapport avec leur réelle importance, à un endroit facilement identifiable.

Les 7 élus d'opposition :

Les élus de la liste

« Vivre à Divonne » :

Isabelle Coulon, Jean Dubout,
Isabelle Nuttall,
Jean-Claude Pruvost,

Les élus de la liste

« Divonne Bon Sens » :

Roger Martin, Nicolas Seinturier,
Jacques Tavier

— info pratiques

• Mairie

Horaires d'accueil au public

8h00-12h00 et 14h00-17h30 du lundi au jeudi
8h00-12h00 le vendredi

Permanence état-civil :

Vendredi : 14h00-17h00
Samedi : 9h30-12h00

Standard : 04 50 20 03 49

Fax accueil : 04 50 20 87 47

Courriel : mairie@divonne.fr

• Marché

Le marché a lieu à Divonne tous les vendredi et dimanche de 7h00 à 13h30

• Bibliothèque pour Tous (2^{ème} étage de la Poste)

Lundi-mercredi-vendredi de 15h00 à 18h30,
samedi de 10h00 à 12h00

Grand choix de livres, documentaires et BD pour tous les âges. Livres en anglais.

Cotisation familiale annuelle : 12 €.

Lecture gratuite pour les enfants

Chaque lundi à 17h00 : Biblio-thé

(livres-échanges autour d'une tasse de thé).

Chaque mois un nouveau thème permet de (re)découvrir des ouvrages intéressants.

— police municipale

Sécurité vacances, un dispositif à votre service

Cet été, le dispositif « sécurité vacances », mis en place pour la 4^{ème} année par la mairie, a fonctionné avec beaucoup de succès. Au cours de l'été, seule une propriété a été visitée. Soixante-quatorze autres maisons, à la demande de leurs propriétaires, ont pu bénéficier des rondes dissuasives menées, chaque soir, par les policiers municipaux et les gendarmes.

— Travaux nature

L'effet de la canicule sur les plantations

Un an après la sécheresse de l'été 2003, les effets sur la nature se font encore sentir. L'exemple le plus visible est le grand nombre d'arbres feuillus ou résineux qui ne sont pas « repartis » au printemps. Ces arbres ont d'autant mal supporté la sécheresse que la pluviométrie entre février et juin 2004 a été 50% plus faible qu'une année normale et que le printemps est une période capitale pour la bonne santé de la végétation.

Après une analyse phytosanitaire des arbres situés sur le domaine communal, il s'avère qu'une douzaine vont devoir être abattus : 2 au jardin public, 1 place Perdtemps, 1 place des fontaines, 4 autour du lac, 2 à côté du Temple, 1 à l'étang d'Arbère, 1 au complexe sportif.

Cette abattage sera effectué dans le courant de l'automne et de nouvelles plantations seront mises en œuvre, parfois en lieu et place des arbres abattus, ce sera notamment le cas pour le marronnier du Temple. (voir photo).



Rappelons également que chaque année, la commune procède à la plantation de 200 arbres nouveaux permettant ainsi de renouveler notre patrimoine arboricole mais aussi de l'améliorer et de le diversifier. Cette politique de plantation contribue à entretenir l'image environnementale et accueillante de Divonne-les-Bains et à maintenir un cadre de vie préservé à ses habitants.

prochains spectacles à ne pas manquer

Samedi 23 octobre 2004

« **Les monologues du vagin** » de Eve Endler
par la Compagnie Antrios

Cette pièce est le résultat de plus de 200 interviews de femmes sur cette partie la plus intime de leur corps. Lieu de passions, de drames, de vie et mort austère pour la profession médicale, il est d'abord question des Femmes ! Une femme moderne, dynamique, épanouie.

Ce soir-là, c'est un coin de voile qui va être soulevé dans une ambiance décapante ! Venez écouter un superbe texte à la fois tendre, cruel, réaliste, léger, drôle et élégant. Au programme émotion, poésie et humanisme !

Créé en 1996 à New York, puis en 1999 à Londres, ce spectacle a une carrière mondiale.

Dimanche 21 novembre 2004

« **Les affaires sont les affaires** »

de Octave Mirbeau par la compagnie du Torrent dirigée par Béatrice Croquet, hébergé à Château Rouge.

Samedi 22 janvier 2004

« **Zone libre** », 2^{ème} pièce de la trilogie de J.-C. Grumberg par le Théâtre 2000

Samedi 12 février 2005

« **Sœurs secrètes** » de Philippe Sabres par la compagnie Sortie de Route

En prévision :

En mai, « Père impair »

de la Troupe Théâtrale Trelex.

Travaux en cours

ZAC des longs prés

La route qui desservira le nouveau quartier de la ZAC des longs prés sera bientôt ouverte à la circulation. Elle se situe dans le prolongement de la rue Marcel Anthonioz et se termine au nouveau rond-point, mis en service à l'intersection de la rue

Pallud et de la rue de Lausanne. Cette voie d'accès permettra également de diminuer le flux de circulation devant la place de l'église pour les personnes se rendant dans les quartiers de Plan et de Villard. Les aménagements paysagers seront prochainement réalisés pour finaliser le projet de la ZAC.

Villard

Une passerelle et un trottoir ont été installés pour sécuriser l'accès des enfants à l'école. Ce secteur assez dangereux et étroit a été plusieurs fois le lieu d'accrochages entre véhicules. D'autres aménagements viendront renforcer celui-ci par la suite. Bien que cet aménagement pénalise légèrement les véhicules avec la création d'une chicane, la Mairie a fait le choix de porter son action sur la sécurité des enfants dans ce quartier.



« Théâtre de Divonne » (Assoc.)



rencontre avec **Mme Kuss, présidente de l'association**

Je vis à Divonne : Quelle est la vocation de l'association ?

L'association a en fait deux vocations. Elle s'occupe de faire venir des spectacles amateurs à Divonne et d'organiser un enseignement de théâtre et d'initiation à l'art du cirque.

Quand je suis arrivée à Divonne, l'association existait et faisait venir des spectacles mais personne ne venait les voir. Cela m'a frappée et comme j'adore le théâtre, je me suis dit qu'il n'était pas possible que les Divonnais n'aiment pas le théâtre ! En fait, je me suis aperçue que le théâtre proposé était trop « intello ». Je me suis alors imprégnée de l'esprit des Divonnais et même des suisses voisins. Il est vrai qu'à notre époque, les gens, à part quelques-uns, aiment se détendre, ils veulent oublier leur quotidien, c'est une caractéristique de notre temps. De surcroît, le Théâtre peut présenter un aspect élitiste pour certains. Aussi, avec l'association, nous avons alors commencé un immense travail de communication vers un public susceptible d'apprécier ce spectacle vivant.

Nous faisons venir des pièces d'amateurs, elles sont très souvent d'un niveau excellent et n'ont pas à rougir face à certains professionnels, croyez-moi !

Et c'est vrai que depuis huit ans, déjà, que j'ai repris l'association, on a conquis un public fidèle. D'autant que depuis le Téléthon, en 2000, pour lequel nous avions fourni de gros efforts, la Mairie nous donne un grand ballon d'oxygène grâce à la subvention qu'elle nous accorde.

JvD : et la seconde vocation alors ?

Au niveau de l'enseignement théâtre, Danielle Seigneur en parlerait mieux que moi car c'est elle qui s'occupe des ateliers. Pour le cours d'initiation à l'art du cirque, il est donné, bénévolement par Roger Jullien. Il propose jonglerie et monocycle, ce qui est excellent pour des enfants voulant améliorer leur concentration et leur coordination.

JvD : Quels souvenirs gardez-vous de la saison 2003-2004 ?

Ce qui m'intéresse quand nous faisons venir des pièces, c'est de communiquer mon goût du théâtre. Quand les gens ont passé une bonne soirée et qu'ils repartent en ayant bien ri, je

suis contente. Cela veut dire que j'ai gagné.

L'an passé, je garde un excellent souvenir de la troupe Théâtre 2000 de St Genis Laval qui est venu jouer, avec une finesse rare et une qualité extraordinaire, une pièce de la trilogie de Grumberg, « l'atelier ». Cette troupe a reçu le masque d'or, qui est en quelque sorte, le Molière du théâtre amateur et ce n'est pas du tout usurpé.

On a également accueilli les pièces de Danielle Seigneur, le groupe théâtral gessien qui a joué une adaptation de Tchekhov et la Troupe Théâtrale Trelex qui nous a joué Oscar. Mais pour programmer ces spectacles, nous avons eu de nombreuses difficultés pour faire coïncider la liberté de la salle et la liberté des troupes. J'espère qu'avec le futur Centre culturel, tout sera plus facile.

JvD : En 2004-2005, vous prévoyez une programmation encore plus étoffée (voir ci-contre). Est-ce en lien avec l'ouverture du Centre Culturel et d'Animation ?

Clairement Oui ! Le lancement du Centre Culturel et d'Animation est un événement pour Divonne-les-Bains et le Pays de Gex, nous avons donc décidé de « frapper fort » pour accentuer l'impact culturel du lancement de cet équipement. Il faut un coup de semonce pour faire rentrer dans les esprits divonnais qu'il existe une vie culturelle à Divonne et nous y participerons à notre manière. Nous allons commencer, accrochez-vous, par « Les monologues du vagin », une pièce de la compagnie Antrios de Manosque. Ils m'ont tellement fait rire que je n'ai pas pu résister à l'idée de les faire venir.

J'aimerais énormément faire venir la Compagnie de Tragos, dirigée par Philippe Guerrero. C'est une personnalité qui sort de l'ordinaire et il a un tel amour du théâtre.

JvD : Pour vous, le Théâtre est une passion, comment le définiriez-vous ?

Il y a une phrase merveilleuse de Louis JOUVET qui résume très bien, à mon avis, l'esprit du théâtre : « les gens ne viennent pas pour te voir jouer, ils viennent jouer avec toi », ça c'est théâtre !

**Contact de l'association :
Madame KUSS 04 50 20 00 95**



[suite]

Le théâtre dans tous ses états ! : entretien avec danielle seigneur, metteur en scène et responsable des ateliers théâtre de l'association.

JvD : Quelle est votre relation avec le théâtre ?

Je fais du théâtre depuis l'âge de 13 ans, j'en ai aujourd'hui 37. Pour moi, venir à la mise en scène, c'est un parcours de vie, il faut s'enrichir, sentir les choses à fleur de peau et aimer les relations humaines. Certains viennent au théâtre car c'est un rêve d'enfants, d'autres parce que c'est un besoin dans leur vie professionnelle, une question de loisirs ou une thérapie. Moi, je sens les choses que j'ai envie de faire, j'anticipe la réaction du public et c'est ça qui dicte ma façon de faire du théâtre.

J'éprouve un profond respect pour le théâtre amateur. Pour moi, un amateur est un passionné, il ne vit pas du théâtre mais c'est la seule chose qui le différencie du professionnel.

JvD : Quelle est votre méthode de travail ?

« Tout ce qui est loisirs, c'est pour moi le cœur d'une vie ! » C'est pourquoi, concernant le Théâtre, je suis très perfectionniste, ce qui ne fait pas de moi un tyran pour autant. Je me considère plus comme une animatrice que comme une prof.

Souvent mes envies se basent sur une certaine forme d'esthétisme... Parce que j'aime bien travailler sur des émotions. En plus, je suis très famille, j'aime travailler avec les mêmes personnes et je tiens à remercier tous ceux qui me « supportent » !

JvD : Comment voyez-vous cette rentrée 2004 ?

Je n'ai pas trop d'inquiétude car depuis 8 ans, le bouche à oreille a

bien fonctionné et de nombreux élèves restent pendant 4 à 5 ans d'affilée dans mes cours de théâtre, les plus anciens sont là depuis 8 ans. Suite au succès des précédentes années, je monte un nouveau cours le mercredi après-midi pour les 5-7 ans. Chez les adultes, une dynamique très sympa s'est créée. Vous avez assisté à l'une de nos séances, l'ambiance est toujours celle là : convivialité, fous rires et sérieux !

JvD : Et le Centre Culturel et d'Animation, qu'en pensez-vous ?

Je ne connais pas encore la ligne qui sera suivie en matière théâtrale mais dans tous les cas, j'aimerais bien jouer au Centre Culturel. Ça peut être très sympa même si je ne perds pas de vue le charme des petites salles et du théâtre amateur. Vous savez, au départ, j'ai commencé dans les sous-sols du Chicago hôtel, avec le parrainage de Monsieur Mansion qui m'a fait confiance à l'époque. Ma pièce « tranche de vie » et mes premiers cours se sont déroulés là-bas.

JvD : Quels sont vos projets ?

Sur le Pays de Gex, il existe un bon réseau culturel et je rêverais de monter un festival de théâtre à Divonne-les-Bains...

Plus proche de nous, je crois qu'il sera important de faire vivre la future médiathèque, pleins de choses sont possibles autour des contes et des mimes... Et là les troupes amateurs ont un rôle à jouer.

Je prévois aussi un spectacle pour le mois de novembre... Mais pour l'instant silence sur ce projet !

horaires des cours :

Initiation aux arts du cirque (gymnase)

Enfants : mercredi après-midi
Adultes : horaires à convenir



Atelier Théâtre (sous-sol de l'hôtel de ville)

- ▶ **Les Baby Star** (5-7 ans) : mercredi de 14h30 à 15h30
- ▶ **Les enfants terribles** (7-10 ans) : mercredi de 17h00 à 18h30
- ▶ **L'atelier des 10-13 ans** : lundi de 17h15 à 18h30
- ▶ **La troupe « de çà de là »** (13-16 ans) : mercredi de 15h30 à 17h00,
- ▶ **La troupe des pièces rapportées** (adultes) : lundi soir de 20h30 à 23h00,
- ▶ **L'initiation théâtre adultes** : mardi après-midi

en novembre,

bilatérales et libre circulation :
qu'est-ce qui a changé le 1er juin 2004 ?

• **Du 9 au 17 octobre :**
Exposition de Peintures Dominique NOIROT
Vernissage le samedi 9 octobre de 14h00 à 21h00
Salle Exposition - Hôtel de Ville

• **Samedi 16 octobre : opération « Brioches 2004 »**
de l'Association Départementale des Amis et Parents d'Enfants Inadaptés (ADAPEI).
Dès 9h, les membres du CCAS et bénévoles vous attendent au supermarché Champion, au GP Casino et devant La Poste. Merci à tous !
Renseignements : service social - 04 50 20 47 60

• **Samedi 16 octobre :**
4 moteurs pour l'Europe
Compétition internationale de gymnastique de haut niveau



Les régions représentées sont :

- Lombardie - Italie,
- Catalogne - Espagne,
- Bade Wurtemberg - Allemagne,
- Rhône-Alpes - France.

Quatre disciplines au programme :

- La gymnastique féminine : le sol, les barres asymétriques, la poutre et le saut de cheval,
- La gymnastique masculine : le saut de cheval, la barre fixe, les anneaux, le cheval d'arçons, les barres parallèles, et le sol,
- La gymnastique rythmique : le cerceau, le ballon, le ruban et les massues,
- L'aérobique sportive.

La compétition se déroulera samedi toute la journée au Gymnase - entrée gratuite

• **Du 15 au 17 octobre :**
2^{ème} exposition de champignons
Salle des Fêtes

Les amis du champignon - 04 50 20 45 30

• **Samedi 23 octobre : soirée dansante**
Salle des Fêtes
Amicale des Sapeurs Pompiers - 04 50 20 37 39

• **Samedi 23 octobre « Les monologues du vagin »**
par la Compagnie Antrios
Association théâtre de Divonne - 04 50 20 00 95
ou 04 50 20 73 59

• **Du 28 octobre au 1^{er} novembre :**
Divonne-les-Bains, invité d'honneur du Salon de la Roche-sur-Foron

• **Samedi 30 octobre : concours de belote**
Salle des Fêtes
Association des Sourds et Muets

Directeur de publication : Etienne Blanc

Rédacteur en chef : Laurent Védie

Comité de rédaction : Marie-Fée Champagne, Pierre Jobard, Christine Manzato, Marie-France Martin, Claude Quayzin, Michel Dodos, Olivier Granger, Christiane Lachize, Daniel Masson, Amélie Poirier, Pascaline Roux, Fabienne Sabater, Gérard Tedeschi ; service état civil, service scolaire

Crédit photos : service communication, Audrey Charvieu
Hôtel de ville

73, avenue des Thermes - 01220 Divonne-les-Bains

Mail : communication@divonne.fr

Tél. 04 50 20 47 05 - Fax. 04 50 20 01 40

Réalisation : X'PRIME Thoiry/Lyon 04 78 38 19 76

Impression : IOF

Tiré à 4500 exemplaires

Distribué par votre facteur